

La campagne électorale provinciale – Un appel aux candidats Il faut protéger les îles pour toujours!

Février 2012. Les trois grandes îles obtiennent une protection provisoire.

Lors des dernières élections provinciales tenues à la fin de 2008, les cinq députés libéraux lavallois faisaient, de la protection des trois grandes îles, un enjeu électoral régional. Au printemps 2012, le gouvernement décrétait une mise en réserve pour les trois grandes îles.

Août 2012. Que reste-t-il à faire pour obtenir une protection permanente?

Selon le texte de la loi, l'objectif de la mise en réserve de 2012 est d'acquérir les trois grandes îles afin d'en assurer la protection et le maintien de leur diversité biologique, et d'augmenter du coup la superficie du réseau des aires protégées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Ainsi, seule l'acquisition à des fins d'aires protégées permet d'assurer une protection permanente à ces milieux naturels. Le terme de la mise en réserve obtenue en 2012 est de deux ans. C'est la durée dont le gouvernement dispose pour étudier la valeur marchande des îles et, avec les propriétaires, en négocier l'acquisition. Parallèlement au travail du gouvernement, la Communauté métropolitaine de Montréal définira le projet de "parc le long de la rivière des Mille Îles", projet pour lequel une somme d'argent a été dégagée par le gouvernement libéral.

Ce que nous demandons aux partis en lice.

Depuis vingt ans, les citoyens luttent pour la protection des trois grandes îles; en 2010, 41 164 personnes ont demandé leur protection et leur acquisition. Depuis 2008, les députés lavallois, le gouvernement et l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles* ont travaillé très fort pour arriver aux résultats que l'on connaît.

Afin que tous ces efforts ne restent pas vains, nous demandons à chaque parti de faire de la protection permanente des trois grandes îles un enjeu électoral régional clair.

Plus précisément, nous demandons à chaque parti de prendre position publiquement en faveur de l'acquisition des trois îles par le gouvernement avant la fin de l'actuelle mise en réserve, soit avant février 2014.

Sauvons nos trois grandes îles mettra en ligne, au fur et à mesure qu'ils lui parviendront, les articles de journaux et les textes de programme régional des partis qui annonceront leur intention d'accorder aux trois grandes îles une protection permanente.